
**Paysans,
toute votre vie professionnelle et familiale en ligne, inacceptable !**

Open data public, l'histoire de toute une vie mise en ligne !

Si il y a quelques années, les données accessibles en ligne étaient limitées et « professionnelles » (nom, numéro SIREN et code APE), aujourd'hui, il est possible de consulter : les actes de donations, vos apports personnels, le montant de votre passif, le montant de vos emprunts bancaires....

Sans savoir d'où vient la fuite ou « l'organisation », la politique gouvernementale menée sur le sujet depuis une petite dizaine d'années, éveille tous les soupçons. S'appuyant sur le droit d'accès aux documents administratifs, l'Etat considère que « les données produites ou détenues par les administrations, dans le cadre de leurs missions de service public, doivent être mises à disposition du public ».

Faisant fi de la RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) et du principe « de protection de vos données à caractère personnel », différentes « sociétés privées » diffusent également et sans scrupule des informations sur vos parents, vos enfants mineurs... (extrait à la suite de ce communiqué)

J'ai d'ores et déjà dénoncé auprès des parlementaires ces agissements.

J'ai saisi, le greffe du tribunal qui, dès les premiers échanges, a fait part de toute son impuissance et son incapacité à savoir « ce qu'il se passe plus haut ».

Je n'en resterai pas là et vous invite à prendre l'attache de votre service juridique sans plus attendre. Service juridique de la Chambre d'agriculture : service.juridique@haute-vienne.chambagri.fr et au 05 87 50 40 26.

**Le Président
de la Chambre d'agriculture
de la Haute-Vienne,**



Bertrand VENTEAU

Contact

Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne
05 87 50 40 03 | accueil@haute-vienne.chambagri.fr

Site Internet : haute-vienne.chambre-agriculture.fr

Facebook : @Chambagri87 – Twitter : @87Chambre – Instagram : Mangez_fermier_87

RCS : LIMOGES
Code greffe : 8701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : [REDACTED]

Numéro SIREN : [REDACTED]

Nom ou dénomination : [REDACTED]

Ce dépôt a été enregistré le [REDACTED] sous le numéro de dépôt [REDACTED]

SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT
LIMOGES 1
30 RUE CRUVEILHIER
BP 61003
87050 LIMOGES CEDEX 2

Pour nous joindre :
Téléphone : 0555455939
Télécopie : 0555455859
Mél : spf.limoges1@dgfip.finances.gouv.fr
Horaires d'ouverture :
L à V de 08H30 - 12H00
L, M et V de 13H30 - 16H00
et sur RDV

Ci-joint

DECLARATION DE SUCCESSION

CERTIFICAT D'ACQUITTEMENT
DE NON-EXIGIBILITE (1) DE L'IMPÔT

L'Auxiliaire soussigné certifie que la déclaration de succession

Partielle en cas d'assurance vie Principale

de [REDACTED]
[REDACTED]

a été déposée au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT DE LIMOGES 1
le [REDACTED] et enregistrée le [REDACTED] sous le n° [REDACTED]

Cette déclaration a donné lieu au paiement des droits détaillés ci-dessous
n'a donné lieu au paiement d'aucun droit

A LIMOGES CEDEX 2, le 27/07/2020

L'Auxiliaire
[REDACTED]

Désignation du successeur	Lien de parenté	Montant de chaque part taxée (en euros)	Montant des droits (en euros)
Mme [REDACTED]	Conjoint	[REDACTED]	[REDACTED]
M. [REDACTED]	Enfant	[REDACTED]	[REDACTED]
M. [REDACTED]	Enfant	[REDACTED]	[REDACTED]

(1) Le présent certificat est délivré sous réserve d'éventuelles constatations faites par l'administration à l'occasion d'un contrôle ultérieur.

ACTIF ET PASSIF DE LA SUCCESSION

Précisions :

- Pour les titres non cotés, précisez, le cas échéant, le numéro SIRET du principal établissement des sociétés concernées,
- pour le conjoint survivant et l'héritier, précisez ses titre, nom, prénoms, adresse complète, date et lieu de naissance.
- pour les montants déclarés au titre du passif, saisissez le signe « - » devant chaque montant

ATTENTION :

- approuvez les mots rayés nuls en précisant leur nombre,
- approuvez séparément chacun des renvois, en marge de chaque feuille, par l'inscription de vos initiales,
- datez et signez cette déclaration

	A remplir par le déclarant en euros	Réservé à l'administration
<p>Donataire en vertu de l'acte sus-énoncé.</p> <p style="text-align: center;">Héritiers</p> <p>1°) [REDACTED] lycéen, demeurant [REDACTED] Né [REDACTED] Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale.</p> <p>2°) Monsieur [REDACTED] collégien, [REDACTED] Né [REDACTED] Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale.</p> <p>Ses enfants nés de son union avec son conjoint survivant.</p> <p>Habiles à se dire et porter héritiers ensemble pour le tout ou chacun pour moitié (1/2), sauf à tenir compte des droits du conjoint survivant.</p> <p style="text-align: center;">QUALITES HEREDITAIRES</p> <p>[REDACTED]</p> <p style="text-align: center;">Droits</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p>		

AFFIRMATION DE SINCERITE (article 802 du Code général des impôts)

A ne signer qu'en dernière page de la déclaration par le conjoint survivant, les héritiers, donataires et légataires, leurs tuteurs, curateurs ou administrateurs légaux. Ne vaut pas signature de la déclaration.

« J'affirme sincère et véritable la présente déclaration contenue en 10 pages. J'affirme en outre, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code général des impôts, que cette déclaration comprend l'argent comptant, les créances et toutes autres valeurs mobilières françaises ou étrangères qui, à ma connaissance, appartenaient au défunt, soit en totalité, soit en partie. »

A _____, Le/...../.....

Signature(s) :



ACTIF ET PASSIF DE LA SUCCESSION

Précisions :

- Pour les titres non cotés, précisez, le cas échéant, le numéro SIRET du principal établissement des sociétés concernées,
- pour le conjoint survivant et l'héritier, précisez ses titre, nom, prénoms, adresse complète, date et lieu de naissance.
- pour les montants déclarés au titre du passif, saisissez le signe « - » devant chaque montant

ATTENTION :

- approuvez les mots rayés nuls en précisant leur nombre,
- approuvez séparément chacun des renvois, en marge de chaque feuille, par l'inscription de vos initiales,
- datez et signez cette déclaration

	A remplir par le déclarant en euros	Réservé à l'administration
<p>3°) Un nouveau prêt [REDACTED] CREDIT MUTUEL [REDACTED]</p> <p>Ci.....</p> <p>4°) Un prêt restructuration agricole [REDACTED] CREDIT MUTEL [REDACTED] d'un montant [REDACTED] le solde restant dû au jour du décès est de [REDACTED]</p> <p>Ci.....</p> <p>TOTAL PASSIF DE COMMUNAUTE</p> <p>Montant de l'actif net de communauté</p> <p>Actif brut de communauté</p> <p>Passif de communauté</p> <p>Actif net de communauté</p> <p>Dont moitié revenant au conjoint survivant.....</p> <p>Et moitié revenant à la succession</p> <p style="text-align: center;"><u>ACTIF DE SUCCESSION</u></p> <p>1°) Moitié du boni du régime</p> <p>Forfait mobilier de 5% - Détail du calcul</p> <p>Assiette du forfait :</p> <p>Biens de communauté :</p> <p>Total brut de communauté (comprenant le cas échéant la récompense dues par le conjoint et/ou la succession à la communauté) [REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>Biens de succession :</p> <p>Total brut de la succession = [REDACTED]</p> <p>A déduire la moitié du boni de communauté = [REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p>		

AFFIRMATION DE SINCÉRITÉ (article 802 du Code général des impôts)

A ne signer qu'en dernière page de la déclaration par le conjoint survivant, les héritiers, donataires et légataires, leurs tuteurs, curateurs ou administrateurs légaux. Ne vaut pas signature de la déclaration.

« J'affirme sincère et véritable la présente déclaration contenue en 10 pages. J'affirme en outre, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code général des impôts, que cette déclaration comprend l'argent comptant, les créances et toutes autres valeurs mobilières françaises ou étrangères qui, à ma connaissance, appartenaient au défunt, soit en totalité, soit en partie. »

A _____, Le/...../.....

Signature(s) :

E.A.R.L.

STATUTS

ENTRE LES SOUSSIGNES,

Madame [redacted] **née** [redacted]

[redacted] Lequel régime n'a subi aucune modification [redacted]

Monsieur [redacted] **né** [redacted]

[redacted] soumis au régime de la séparation de biens établi par les articles 1536 à 1541 du Code Civil et [redacted]

et toute autre personne qui viendrait par la suite à acquérir la qualité d'associé, il est constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée ainsi qu'il suit.

**TITRE I.- FORME - OBJET -
DÉNOMINATION - SIEGE SOCIAL - DUREE**

Article 1.- FORME

Il est formé, entre les propriétaires des parts sociales ci-après créées ou qui seraient créées ultérieurement, une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, Société Civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code Civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 modifié par la loi 88-1202 du 30 décembre 1988, par les décrets pris pour leur application et par les présents statuts.

La Société pourra valablement ne plus comporter qu'un seul associé.

Article 2.- OBJET

L'E.A.R.L. a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article 2 de la loi n° 88-1202 du 30 décembre 1988.

La superficie mise en valeur ne peut excéder 10 S.M.I. et le nombre des associés, obligatoirement personnes physiques et majeures ne peut être supérieur à 10, étant entendu que l'E.A.R.L. peut comporter un associé unique.

Pour la réalisation et dans la limite de l'objet ci-dessus défini, la société peut effectuer toutes opérations propres à en favoriser l'accomplissement ou le développement, sous réserve qu'elles s'y rattachent directement ou indirectement et qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.